

Mobilité

Coppet s'attaque au parc sauvage des vélos à la gare

Le nouvel abri payant est presque vide. Les gens parquent leurs deux-roues là où c'est interdit. La Commune va agir

Yves Merz

Les usagers du train qui viennent à la gare de Coppet à bicyclette sont mécontents. Depuis que la Commune a installé un abri sécurisé et payant de 49 places, qui reste largement sous-utilisé (trois abonnements vendus depuis sa mise en service en décembre), il n'y a plus de places gratuites côté Jura des voies CFF. La Municipalité a même posé des écriteaux indiquant que «les vélos contrevenants seront évacués et pourront être récupérés contre une amende».

Président du Conseil communal de Commugny, lui-même pendulaire, Maximilien Walter a entendu plusieurs de ses concitoyens se plaindre. «On trouve farfelu de devoir payer pour parquer son vélo. Je ne comprends pas pourquoi la Commune de Coppet consacre une telle surface à un parking payant, et aussi cher. Surtout qu'il n'y a pas d'alternative gratuite.» Mercredi dernier, il n'y avait que deux vélos dans l'abri, et trente étaient parqués dans la zone décrétee interdite par la Municipalité.

Le prix sera baissé

Face à cette grogne, le municipal Jean-Claude Trotti se veut rassurant: «Nous allons baisser le prix de l'abonnement annuel de l'abri de 180 à 100 francs et de 18 à 10 francs le tarif mensuel. Des supports gratuits seront posés ce printemps sur le parking provisoire de la route de Founex. D'ici là, nous tolérerons le parking sauvage. Ces informations seront annoncées dans un tous-ménages communal ces prochains jours et, plus tard, par un envoi étendu à toute la Terre Sainte.»

Mais comment se fait-il que la Commune de Coppet ait construit un abri sécurisé qui ne réponde pas aux attentes des pendulaires cyclistes? «Il faut se souvenir que, au même endroit, il y avait un couvert avec des supports à vélos gratuits, rappelle le municipal. Mais on a reçu tellement de remarques de citoyens qui se plaignaient de vols et d'actes de vandalisme que nous avons décidé d'investir dans un équipement sécurisé.»



L'installation sécurisée destinée aux vélos (à dr.) est souvent ignorée des usagers, qui préfèrent attacher leurs deux-roues de façon anarchique pour éviter de payer. VANESSA CARDOSO

François de la Barre se rend quotidiennement de Founex à la gare de Coppet pour rejoindre en train l'EPFL à Lausanne. Il estime que la Commune de Coppet a bien fait de rénover l'ancien couvert. «Mais c'est le prix de 180 francs par an qui me frappe. La plupart des vélos ne valent pas beaucoup plus cher. Un tarif d'environ 50 francs me paraît raisonnable.» Certains citoyens pensent même que la sécurité des biens fait partie des missions de base des pouvoirs publics et que dès lors elle doit être assurée gratuitement.

Le municipal Jean-Claude Trotti précise que le but des auto-

rités n'est pas de rentabiliser l'investissement pour cet abri. «Nous voulons encourager la mobilité douce entre le domicile des gens et la gare. Mais, pour marquer la différence avec les futurs supports gratuits, nous avons dû fixer un tarif pour l'utilisation de l'équipement sécurisé. La gestion des cartes et abonnements a été remise à la société Publibike, qui sera aussi appelée à gérer la station de vélos en libre-service (*lire ci-dessous*).»

Places gratuites

La Commune de Coppet va également installer des supports à vélos gratuits à d'autres emplacements stratégiques du bourg:

seize places à la plage des Rocailles, seize places à l'esplanade Germaine-de-Staël, et dix places à la place du Four.

Il faut rappeler que les CFF, côté lac des voies, ont mis à disposition soixante places pour les vélos et près de quarante places pour les deux-roues motorisés. Ce parking est bien rempli. Côté Jura, il n'est en revanche pas certain que les seize places prévues par la Municipalité suffisent puisqu'il y en avait une trentaine accrochés aux barrières la semaine dernière. Cet été, les habitués pensent qu'il y en aura le triple. «Si besoin, nous ajouterons des supports», indique le municipal.

En chiffres

6000 pendulaires prennent le train chaque jour à la gare de Coppet.

60 places pour les vélos sont gratuites sous gare. Le parking est bien rempli.

49 places pour les vélos sont sécurisées et payantes sur gare. Seulement trois de ces places sont occupées.

30 vélos étaient posés en zone interdite mercredi dernier. La Commune prévoit seize places gratuites sur gare.

Stations en libre-service

● En plus de l'abri sécurisé et des supports à vélos gratuits que la Commune de Coppet va installer à la gare et à d'autres emplacements du bourg, la Municipalité prévoit d'aménager deux stations relais de vélos en libre-service. Une à la gare, pour quatorze machines, et l'autre près du débarcadère, à l'esplanade Germaine-de-Staël, pour neuf vélos. Ce projet a été chahuté lors des débats au Conseil communal. Mais ce dernier, en novembre 2012, a finalement accepté d'accorder un crédit de 190 000 francs pour réaliser ces deux installations.

Plus d'une année après ce vote, on ne voit pourtant rien venir. «Normal. Nous attendons que d'autres Communes se lancent», explique Jean-Claude Trotti, municipal responsable de la mobilité à Coppet. Ce projet n'a de sens que s'il s'insère dans un réseau de stations relais. «En Terre Sainte, le projet n'a pas l'air de soulever un fol enthousiasme. Il faut dire que, en mars 2013, le Conseil communal de Founex, à une large majorité, a refusé de construire deux stations au village, portant ainsi un méchant coup à l'extension du réseau dans la région.

Holcim souhaite étendre ses activités au Mormont

La cimenterie d'Eclépens entend poursuivre ses extractions. Le projet, qui sera présenté à la population, ne touchera pas le sommet de la colline

Dans le cadre de son projet d'extension de la carrière du Mormont, Holcim joue aujourd'hui la carte de la prudence. La cimenterie présentera, lors d'une séance d'information publique le 13 février, une étape intermédiaire d'exploitation qui se trouve au lieu dit La Birette, à La Sarraz. Un projet qui ne touchera toutefois pas le sommet du Mormont, inscrit à l'Inventaire fédéral des paysages (IFP). Plusieurs citoyens, désireux de protéger le haut de la colline, ont récemment constitué l'Association pour la sauvegarde du Mormont (ASM) et entendent se battre pour empêcher que ce scénario ne se réalise.

«Holcim et le Canton ont décidé de mettre à l'enquête publique une étape d'extension intermé-

diaire, prévue dans la planification et qui se trouvera hors de l'IFP», confirme Jean-Daniel Dubois, géologue à la Direction générale de l'environnement. Nous avons pris cette décision pour éviter que la cimenterie ne se retrouve à court de matériaux à extraire. Car la bataille au sujet du sommet du Mormont s'annonce particulièrement longue. «Pour aller exploiter du côté du site inscrit à l'IFP, il faut déjà que la Confédération prenne une décision politique, poursuit Jean-Daniel Dubois. De plus, nous nous attendons à des oppositions des milieux écologistes.»

Pour autant, cela ne veut pas dire que le projet d'extension du côté du sommet du Mormont est abandonné. «Nous ne perdons pas de vue nos objectifs d'extraction à plus long terme», souligne à ce titre François Girod, directeur de la cimenterie d'Eclépens, qui bénéficie d'une autorisation d'exploiter jusqu'en 2021. **L.B.**

Séance d'info le 13 février, à 20 h 15, à la grande salle, de La Sarraz.

Le chiffre

250

En francs, il s'agit de la somme maximale (par ménage et par année) qu'Eclépens prendra en charge dans l'élimination de grands volumes de déchets. Le montant dépassant la somme sera facturé aux personnes concernées. Pour bénéficier de la mesure, un bon doit être demandé au bureau communal avant de se rendre chez Valorsa à Penthaz (déchets incinérables) ou à la compostière de Dizy (déchets verts) ou à la décharge de Valebin SA à Bofflens (déchets inertes). **E.BZ**

Le Vaud

Une dizaine de villas projetées

La société Arimco, basée à Préverenges, prévoit de construire une dizaine de villas jumelles sous le village de Le Vaud, au lieu dit Vy Neuve. Le dossier est soumis à l'enquête publique durant trente jours. «Ce sont des villas de type familial, comprenant entre 5,5 et 7 pièces, avec des garages doubles», précise la directrice Carole Spizzica. Ces maisons seront chauffées par des pompes à chaleur air/eau. Le projet, évalué entre 12 et 13 millions de francs, nécessitera la démolition d'un bâtiment existant. **Y.M.**

Rolle

Villa démolie pour le resto scolaire

La Commune de Rolle, propriétaire de la villa située au sud-est du Collège du Martinet, le long du chemin du Rosey, prévoit de démolir ce bâtiment. Le dossier est à l'enquête publique jusqu'au 24 février. Une fois libéré, cet emplacement sera destiné à la construction du Martinet E, dernière pièce du campus scolaire. «Ce bâtiment comprendra un restaurant scolaire de 200 à 240 places et, au besoin, quelques classes», indique la municipale Joséphine Byrne Garelli. Il est prévu pour la rentrée 2015. **Y.M.**

Il a dit

«Notre prochain thème sera la sécurité!»

Eric Décosterd, président de l'Entente Morgienne, annonce la prochaine problématique qu'il soumettra aux autorités de Morges



Aubonne Les gymnastes de tous âges ont présenté leur soirée annuelle



1. Le spectacle, à l'image de la société, rassemble toutes les générations.
2. Frank Nussbaum et son fils, Bruno.
3. Joanne Luthi et Isabelle Pfäuti (de g. à dr.).
4. Charles Menthonnex et Janot (de g. à dr.).
5. Carine Groux, responsable de la soirée, et Christian Streit, président de la FSG Aubonne.

Photos Christian Brun

Retrouvez toutes les photos sur clic-clac.24heures.ch